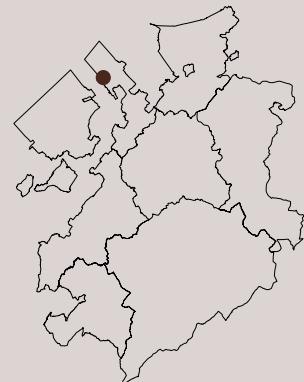




Le village agricole de Gletterens occupe une position légèrement dominante, au bord du plateau qui surplombe la rive sud-est du lac de Neuchâtel, à l'écart de la route qui relie Sugiez à Estavayer-le-Lac. La forte densification des vergers et champs environnants – encore largement préservés à l'époque du premier relevé de sites de la Confédération (1991) – fragmente désormais le tissu villageois et en aplani la silhouette. Les qualités spatiales résident essentiellement dans le contraste intéressant entre le noyau central, à trame serrée, et l'échelonnement lâche des fermes côté lac. Gletterens possède certaines qualités historico-architecturales grâce à un ensemble homogène de bâtiments communautaires du 19^e siècle : église, ancienne cure, maison d'école et auberge de la Croix-Fédérale. Les nombreuses transformations diminuent cependant l'intérêt du tissu rural. Cette perte de substance, associée à la disparition quasi complète des vergers qui ceinturaient l'agglomération historique, obligent le recensement SCRoL à évaluer Gletterens comme un site construit d'importance locale.



Statistiques

Commune de Gletterens
Bâtiments: 860
Bâtiments protégés: 16

Qualités de situation



Certaines qualités au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales



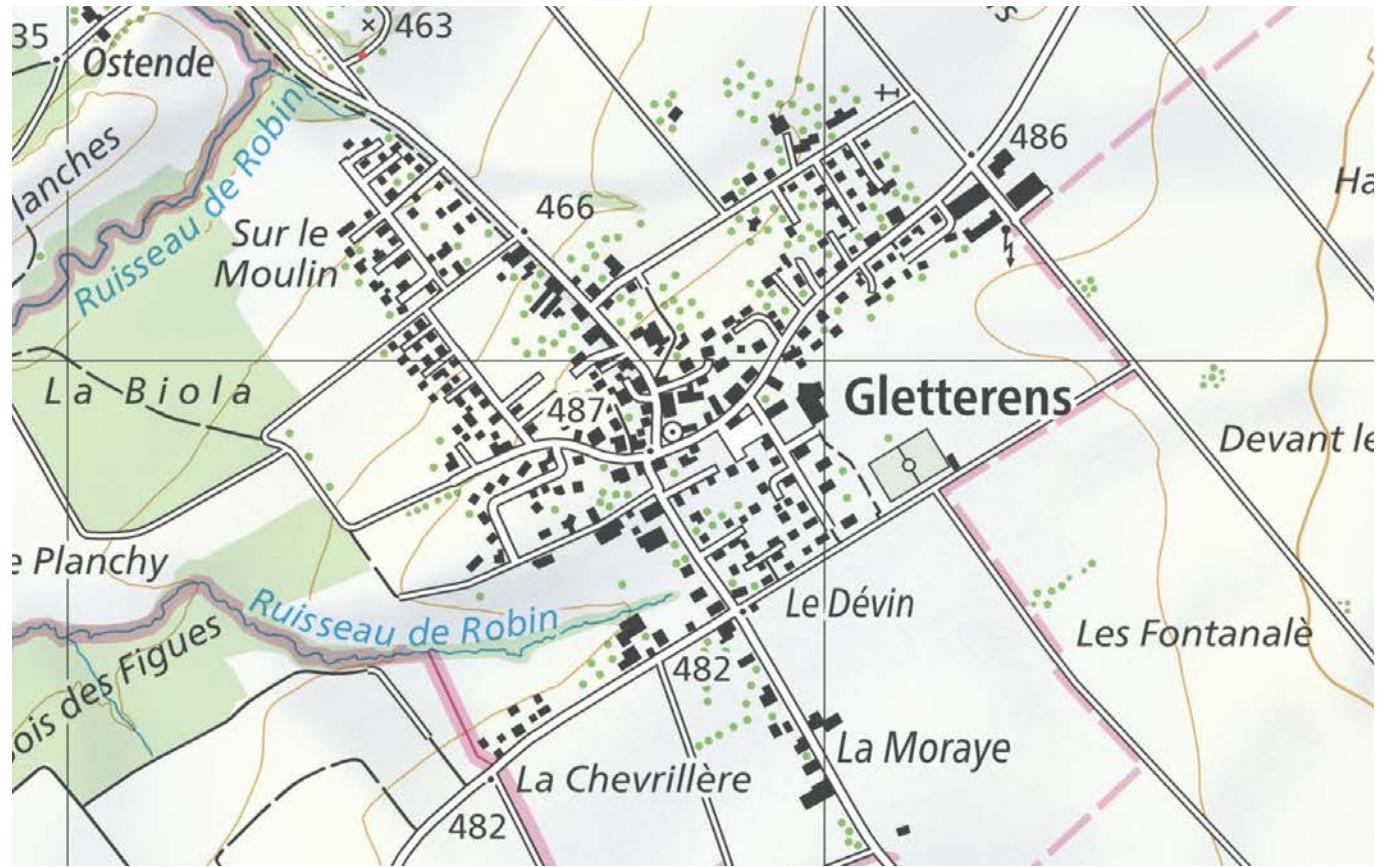
Certaines qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales



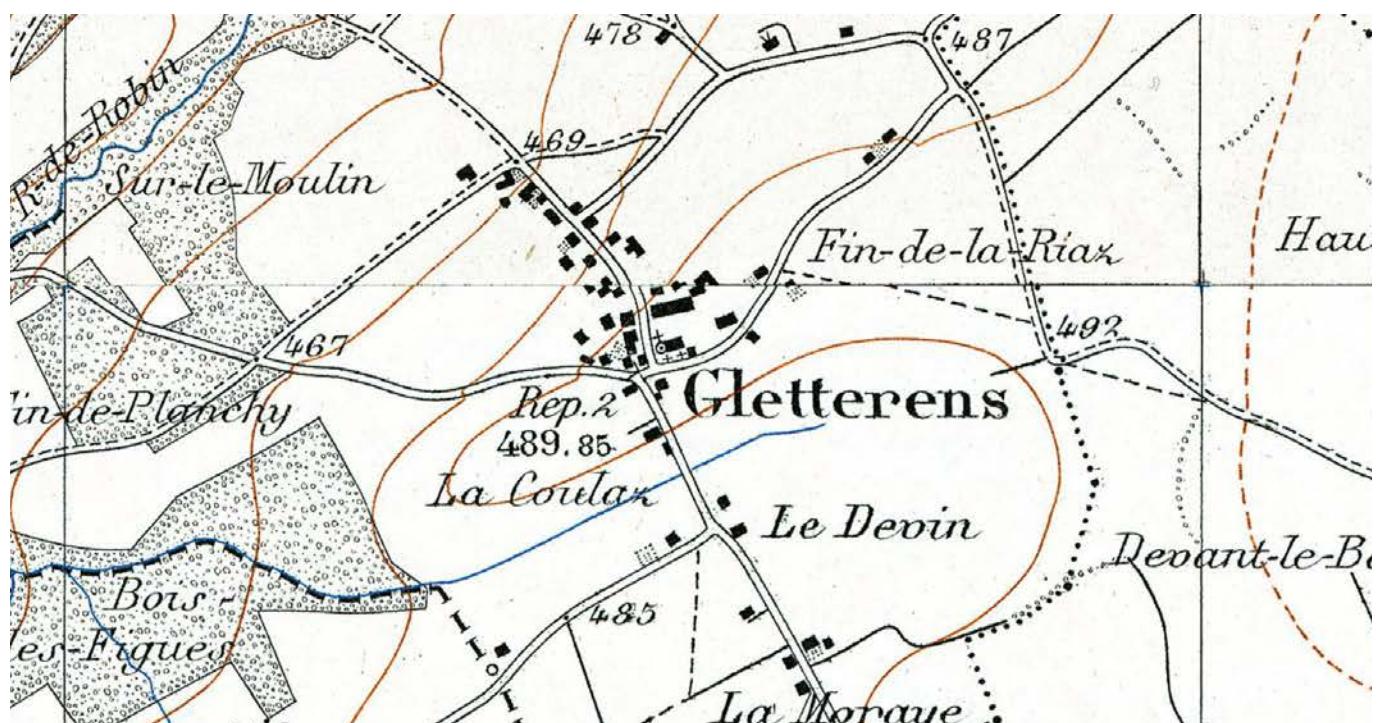
Certaines qualités au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

Site actuel

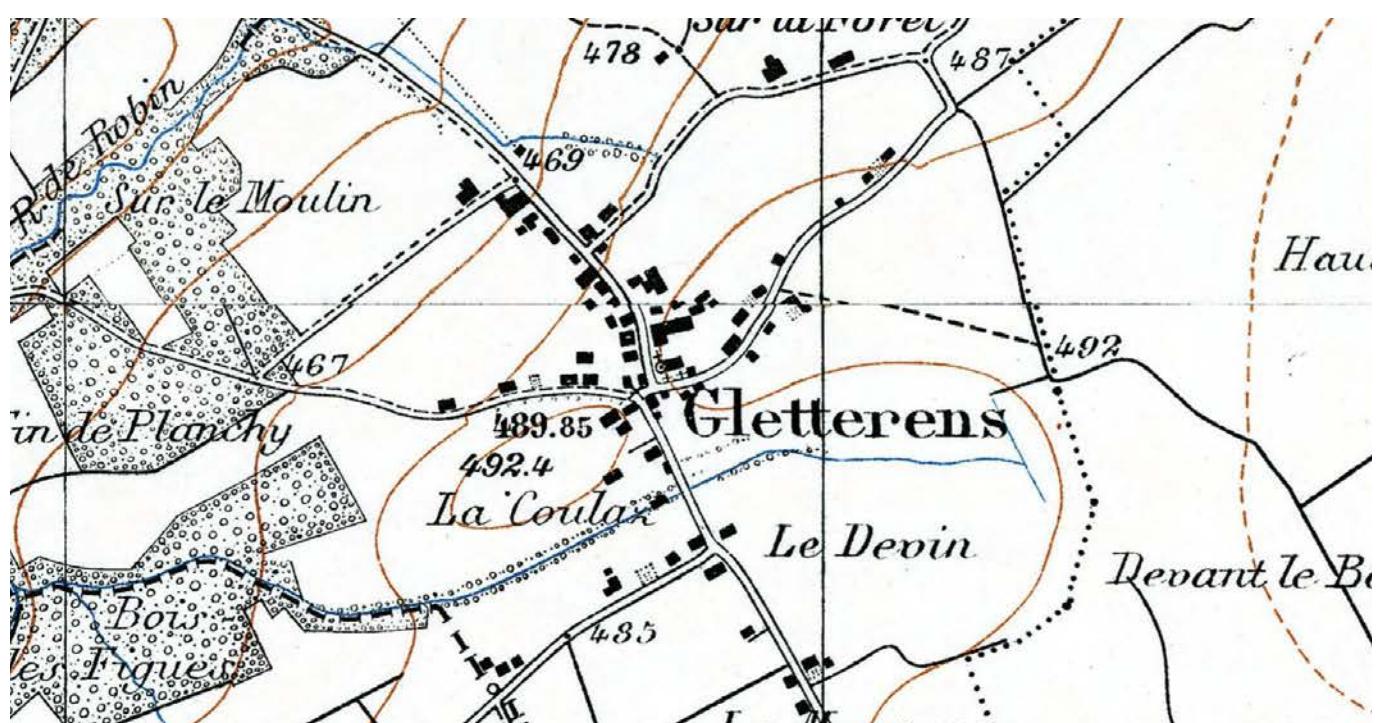


Évolution du site

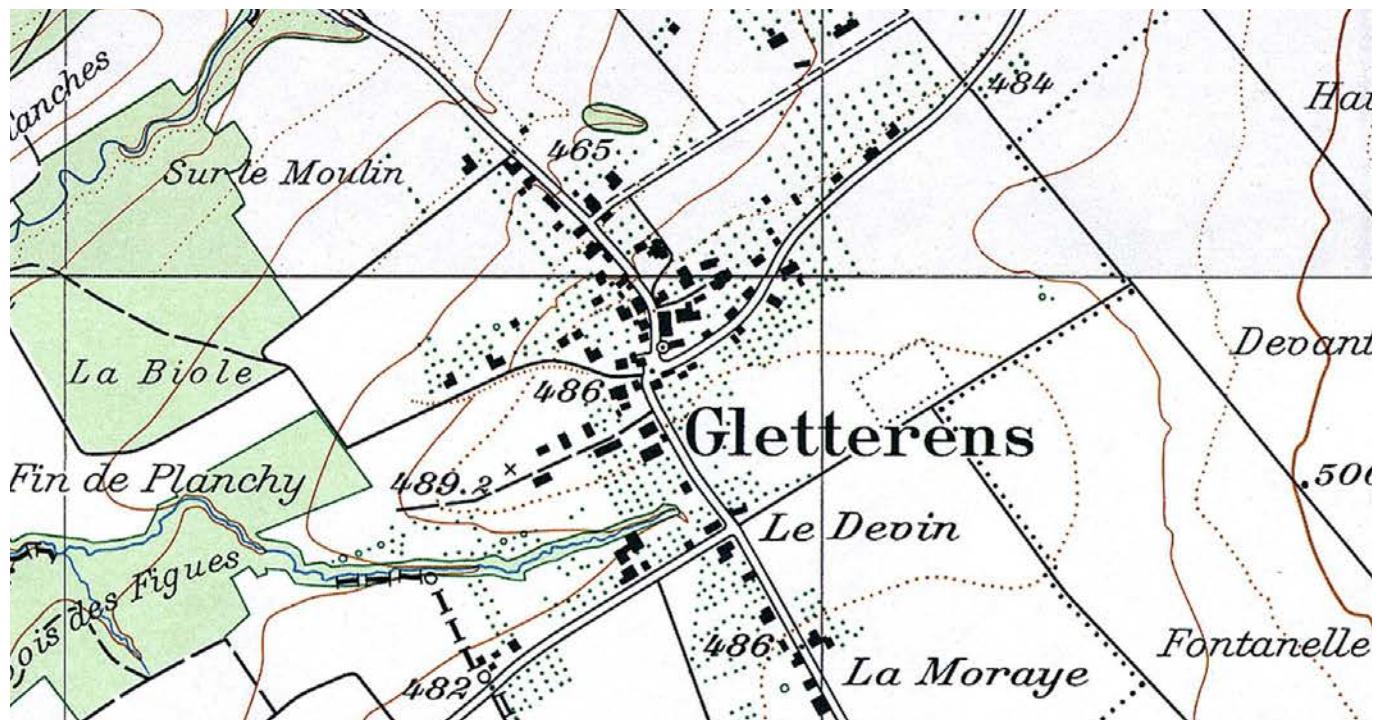
1900



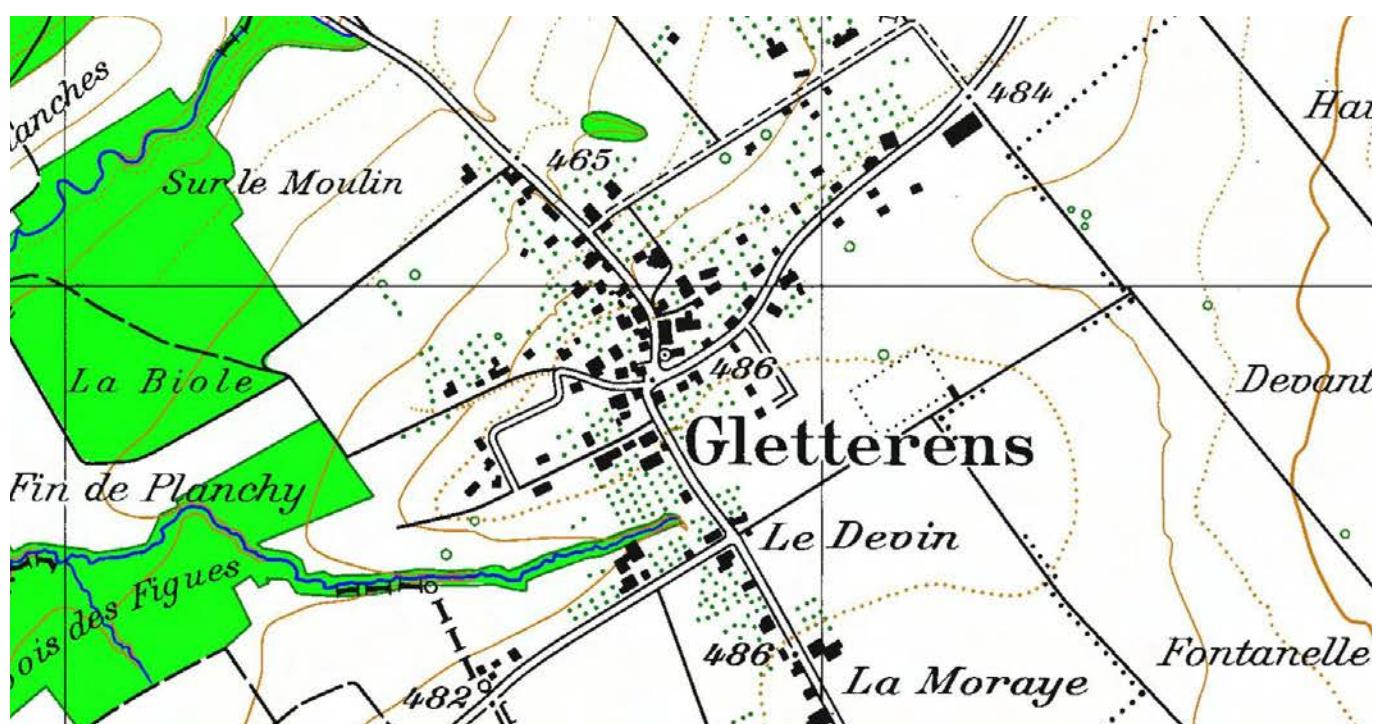
1945



1976



1993



Parties de site



1 Noyau historique. Regroupement homogène de bâtiments communautaires, 19^e siècle, dont l'ancienne cure, l'école et l'auberge de la Croix-Fédérale, en face de l'église.

Recommendations: les bâtiments forment une place aux qualités spatiales intéressantes, structurée autour du tilleul. Il est donc recommandé d'en tenir compte lors d'éventuelles implantations, en respectant les gabarits existants.



Objectif de sauvegarde

5 Petite Fin Dessus. Extension résidentielle, dès les années 1970, au sud-ouest de l'agglomération.

Partie de site sensible

Recommendations: la présence abondante d'éléments végétaux tout autour des différents pavillons ainsi que la déclivité négative du terrain participent à rendre ce développement architectural imperceptible depuis le noyau historique, aussi, il conviendrait de poursuivre en ce sens, si ces quartiers venaient à s'étendre davantage.

2 Village. Agglomération agricole à structure linéaire, dans le prolongement nord du noyau historique, formée de bâtiments en maçonnerie, 19^e et 20^e siècles, ponctuée à son extrémité nord par deux manoirs, 16^e et 17^e siècles. Tous ces bâtiments sont situés de part et d'autre de l'axe nord-sud de l'agglomération, de manière lâche.

Recommendations: les façades, la répartition lâche du bâti et l'omniprésence d'éléments végétaux contribuent aux qualités spatiales du site et doivent être conservées, en respectant la substance préexistante et en préservant au mieux la matérialité des lieux.



Objectif de sauvegarde

Objectif de sauvegarde

6 Champ. Poche non bâtie séparant le village historique, qui se déroule le long de l'axe principal nord-sud, et les nouveaux quartiers résidentiels, développés dès les années 1990, à l'ouest de l'agglomération.

Recommendations: cet interstice végétal sert de zone tampon pour le village historique, qu'il maintient séparé physiquement des extensions résidentielles. Il est donc recommandé de le conserver afin de préserver cette démarcation au sein du site.

3 Quartier agricole. Petit îlot de bâtiments agricoles, 19^e et 20^e siècles, situés au sud du noyau historique et faisant la jonction avec les quartiers résidentiels alentour.

Recommendations: bien que de faible densité, cette petite portion de tissu bâti sert de zone tampon entre les extensions résidentielles développées à l'est et l'ouest du village historique, qui ceinturent ce dernier, tout en marquant visuellement l'entrée du site par ses bâtiments au volume important. Il est donc recommandé de la conserver afin de préserver cette démarcation entre les différents espaces bâties de l'agglomération.



Objectif de sauvegarde

Objectif de sauvegarde

7 Terres agricoles. Vaste étendue de champs cultivés situés au nord de l'agglomération.

Recommendations: ces terrains agricoles contribuent fortement aux qualités du site, en servant d'écrin au noyau historique, puisqu'ils préservent sa silhouette au nord, tout en lui offrant de belles échappées sur l'environnement. Il conviendrait de préserver ces espaces.

4 Le Dévin. Aire hétéroclite, de part et d'autre de la voie d'accès au village ; villas familiales, dès les années 1990, quelques fermes et bâtiments scolaires, 1997 et 2017, précédés d'un vaste parking.

Recommendations: fortement perceptible depuis le village historique de Gletterens, ce développement résidentiel gêne également la visibilité et la compréhension du site par sa présence marquée aux entrées est et sud de l'agglomération. Les nouvelles implantations devraient prendre en compte les perspectives vers le noyau historique.

Partie de site sensible

Objectif de sauvegarde

8 Le Terdo. Petit vallon marqué par une rangée d'arbres et faisant la démarcation, du moins à l'ouest, entre les premiers bâtiments épargnés le long de la route venant de Vallon (entrée sud du site) et le véritable commencement du village initial, avec un premier îlot agricole, directement suivi par le cœur historique du site.

Recommendations: ce petit espace végétal offre une véritable « respiration » au milieu du tissu bâti résidentiel, qui ceinture l'agglomération. Car s'il ne protège que très légèrement la silhouette du site au sud, il lui offre surtout une belle échappée sur l'environnement alentour. Par conséquent, il conviendrait de conserver ce dégagement visuel, qui participe aux qualités du site.

Éléments structurants du site



1.2 Auberge de la Croix-Fédérale



1.4 Tilleul



1.3 Cure





1.1 Église Notre-Dame-de-l'Assomption



2.1 Manoir



2.2 Ancien manoir



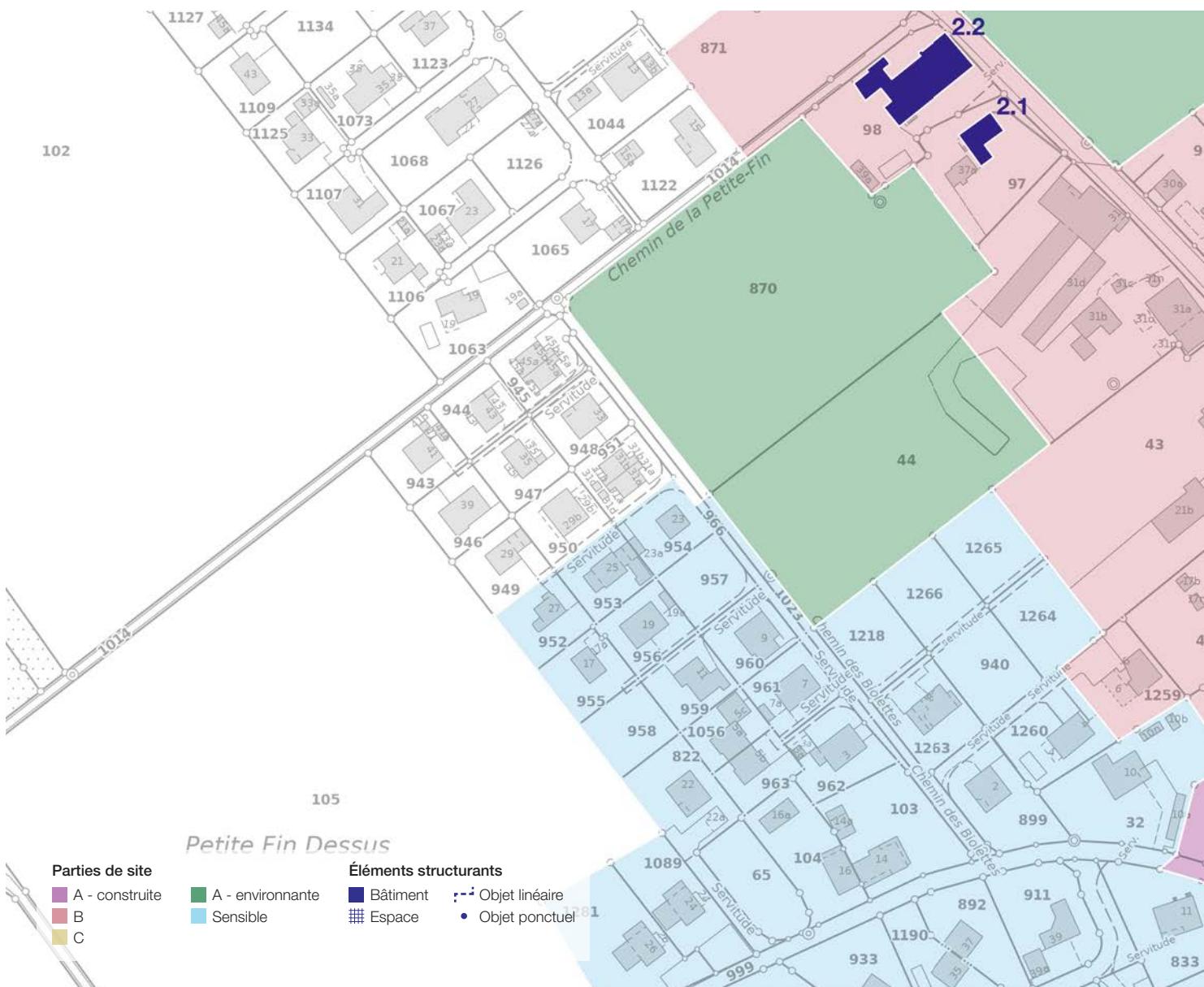
Éléments structurants du site

1.1 Église Notre-Dame-de-l'Assomption,

1877-1878, sur le site d'une première chapelle (1599, à l'emplacement du cimetière actuel) érigée en paroissiale en 1858; transformation, 1951-1952, par Albert Cuony; restauration, 1978-1979; transformation, 1991, par René Chardonnens. Tour-porche hors-œuvre, nef à cinq travées sous fausse voûte en anse de panier et chœur étréci à deux travées et chevet droit, avec chapelle ardente annexée. Position centrale, au cœur du nouveau historique.

Position centrale, au coeur du noyau historique.

1.2 Auberge de la Croix-Fédérale, vers 1800, pour la famille Guinnard, en tant que ferme ; réaménagement en pinte, 3^e tiers 19^e siècle, avec obstruction du portail de grange arqué ; rénovation, 1995. Construction longitudinale en maçonnerie sous comble en bâtière retroussé à demi-croupes. Situation marquante à l'angle du carrefour central et enseigne peinte bien en vue.

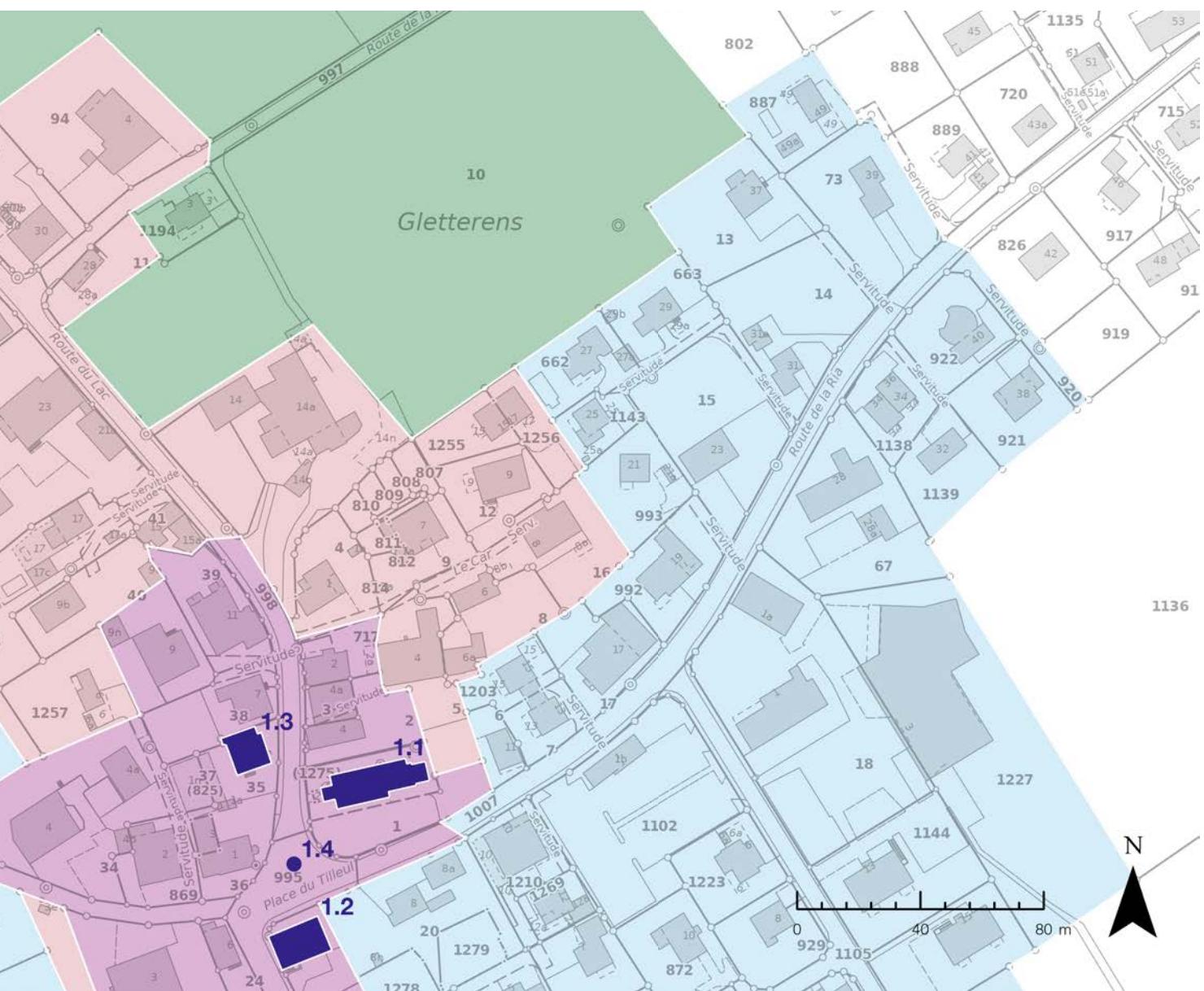


1.3 **Cure**, vers 1800, pour la commune de Gletterens, qui assumait avant 1858 la collature de la chapelle; transformations importantes, fin 19^e siècle. Quadrilatère presque carré en maçonnerie, à deux niveaux et comble en bâtière retroussé à demi-croupes. En léger contre-haut de la route avec mur de soutènement du talus en béton, vis-à-vis de l'église.

1.4 Tilleul, attesté dès les années 1900 et probablement antérieur ; servant désormais de carrefour rond-point.

2.1 Manoir, daté 1678, pour Pierre Dubey, propriété de la famille jusqu'en 1971 (au moins); transformation et suppression du perron, 1907, par Pierre Giacomotti; transformation, 1987. Quadrilatère étroit avec caves au rez-de-chaussée, deux étages et comble en bâtière retroussé à demi-croupes. En façade nord, encadrement baroque en pierre jaune de Neuchâtel, surmonté des écussons des maîtres d'ouvrage. Situation périphérique, à la sortie nord de l'agglomération.

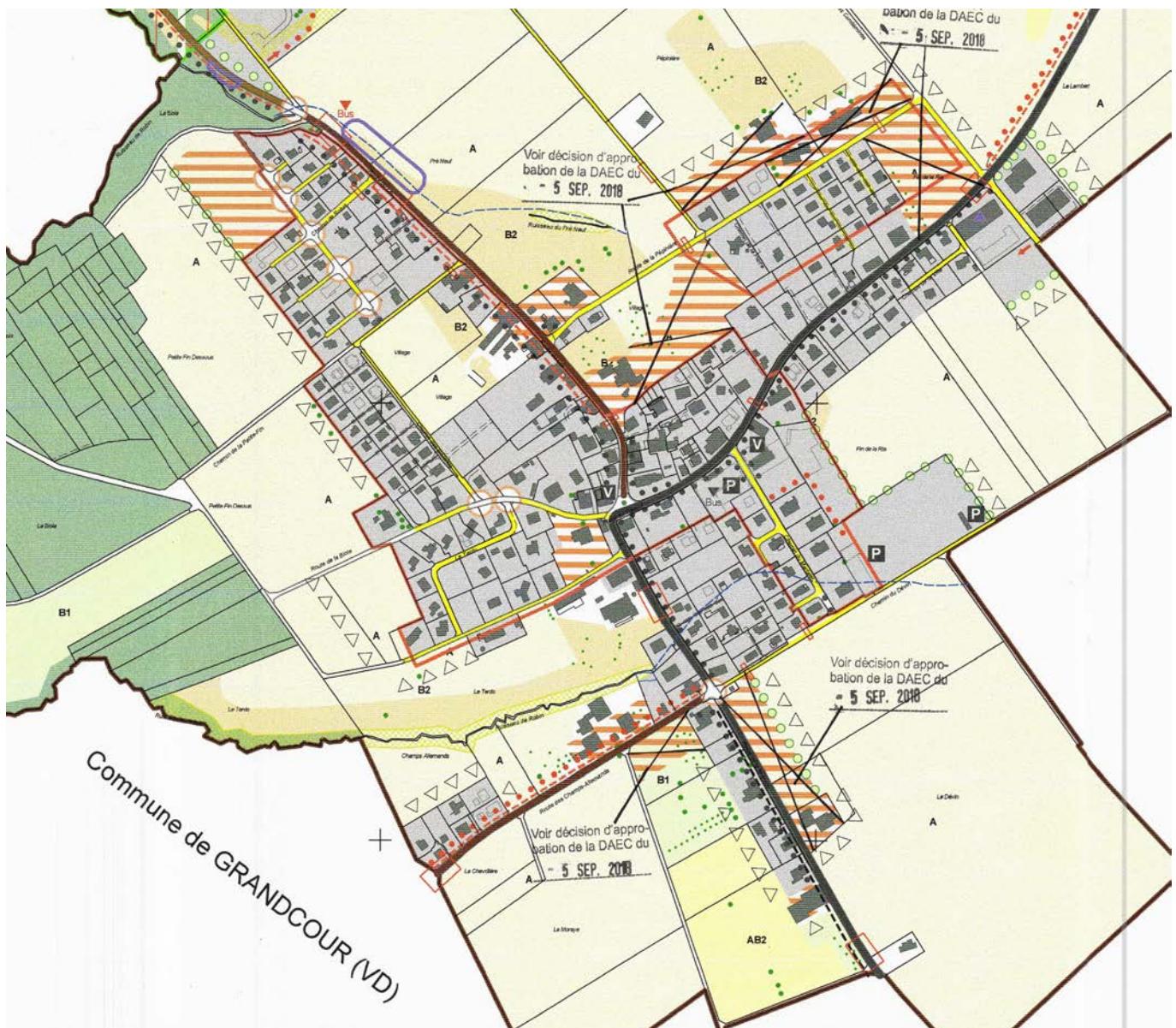
2.2 Ancien manoir, actuellement en position de logis de ferme. Rez-de-chaussée avec baies à modénature gothique tardif, 2^e moitié 16^e siècle; agrandissement avec entrée à l'étage, daté 1697, doublets et comble en bâtière à berceau lambrissé, probablement pour Pierre Dubey. Rural contigu attesté en 1746. À la sortie nord de l'agglomération.



Aménagement du territoire

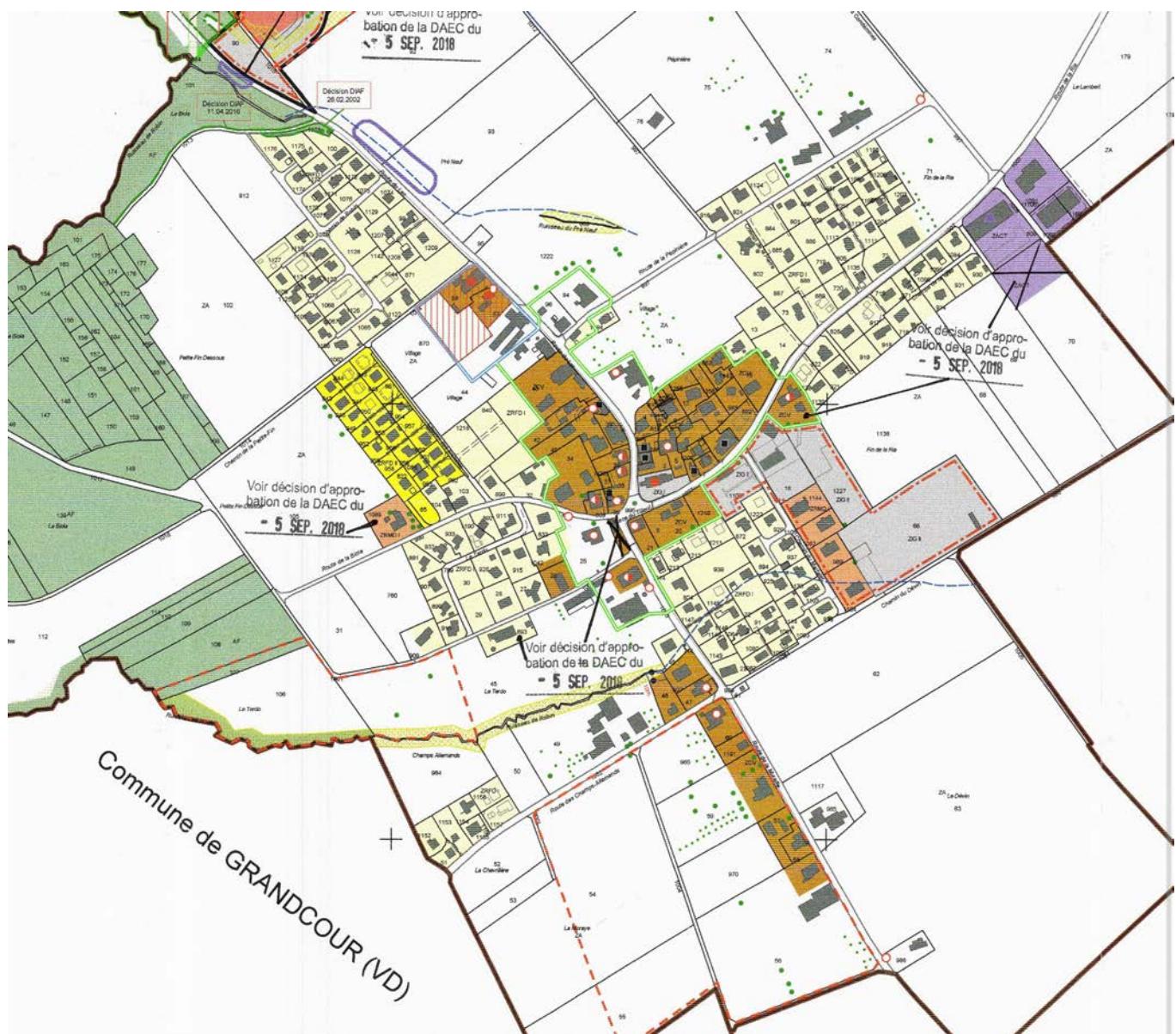
Plan directeur communal

Le terrain situé entre la Route de la Pépinière et le noyau historique est prévu à mettre en zone à bâtir sur une profondeur de construction. Même si cet espace devait être bâti en cas de manque de place, les nouvelles constructions devraient respecter les vues depuis et sur le site, comme le recommande le relevé SCRoL pour la partie de site 7.



Plan d'affectation des zones

Le plan d'affectation des zones est compatible avec le nouveau relevé du SCRoL. Les espaces environnents ne sont pas en zone à bâtrir.



Notes

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRöL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRöL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

Plus d'informations sur le SCRöL et la culture du bâti



Légende des éléments graphiques

Sites construits

Le recensement SCRöL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

Qualités

Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

Objectifs de sauvegarde

Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.

Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.

Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.

Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.

Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

Qualités

Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.

Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.

Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.

Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

Service des biens culturels SBC
Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg
www.fr.ch/sbc

Février 2026

—

Direction & concept SCRoL
Frédéric Arnaud

Rédaction
Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

Cartographie & graphisme
Ilse Bahnsen

Photographies
Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

Cartographie et base de données SIG
Service des biens culturels SBC
Service de la géoinformation SGéo

Fonds de carte
© Swisstopo, État de Fribourg

Impression
Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des biens culturels SBC
Amt für Kulturgüter KGA